Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20260322-2026_13-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de Guiscriff

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2026

Référence
2026-013

Objet de la délibération
DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES INSTANCES PARTENAIRES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation
17 Mars 2026

Vote
A la majorité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de GUISCRIFF dûment convoqué le 17 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le dimanche vingt-deux mars deux mille vingt-six à dix heures trente minutes, sous la présidence de Madame COURTEL Renée, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme COURTEL Renée, M. HERVE Patrice, Mme LE FERREC Solenn, M. BOTHUAN Joël, Mme LE FERREC Danielle, M. CASTOT Dominique, Mme GRASSWILL Suzanne, M. LE MOAL Nicolas, Mme AZZOPARDI-PONTREAU Marie, M. SKOCZ Daniel, Mme ENCAUSSE Marie, M. L'HELGOUALCH Pascal, Mme PORELLO Nicole, M. THEURÉ Martial, Mme LE ROI Stéphanie, M. JAMET François, Mme FOUTEL Éliane, M. VIEIRA Roger et M. LANGLET Ronan.

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Mme LE FERREC Danielle
Secrétaire adjointe : Mme DAUGAN Lucie

Objet de la délibération : DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES INSTANCES PARTENAIRES

Le Conseil municipal décide d'élire les délégués suivants pour représenter la commune au sein des instances dont elle est adhérente :

SIVU Aérodrome Bretagne Atlantique :
Délégués titulaires : Mme LE FERREC Solenn, M. BOTHUAN Joël et Mme COURTEL Renée
Déléguée suppléante : Mme AZZOPARDI-PONTREAU Marie

Morbihan Energies :
Délégués titulaires : M. THEURÉ Martial et M. LE MOAL Nicolas

GCSMS Dorn Ha Dorn :
Délégué titulaire : Mme LE FERREC Danielle
Déléguée suppléante : Mme ENCAUSSE Marie

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600818-20260322-2026_13-DE

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Renée COURTEL